



Le point sur le Fonds pour les infrastructures

Stratégie de rénovation des bâtiments de l'OMS à Genève et chantiers régionaux

Rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif à la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé

1. Le Secrétariat a fait le point sur la mise en œuvre de la stratégie de rénovation des bâtiments de l'OMS à Genève et a présenté deux autres propositions de projets à financer au titre du volet immobilier du Fonds pour les infrastructures, à savoir la reconstruction du bâtiment hébergeant le Bureau de pays de l'OMS à Kaboul et la construction d'un nouveau bâtiment permanent pour le Bureau de pays de l'OMS à Djouba.¹
2. Le Comité a remercié le Secrétariat d'avoir fait le point aussi clairement. Il s'est félicité des informations communiquées selon lesquelles la rénovation du bâtiment du Siège devrait s'achever dans les délais prévus. Il a aussi suggéré que la dimension financière du rapport sur le volet immobilier soit étoffée dans les documents futurs. Enfin, il a approuvé les deux autres projets et a invité le Secrétariat à les mettre en œuvre rapidement, en fixant des jalons clairs à cet égard, ce que le Secrétariat a accepté de faire.
3. En réponse à une question du Comité, le Secrétariat a confirmé que de plus amples informations seraient mises à la disposition des États Membres concernant les aspects immobiliers, y compris la parcelle 406 du Siège, lors de la Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2025.

RECOMMANDATION À L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

4. Le Comité, au nom du Conseil exécutif, a recommandé à l'Assemblée de la Santé de prendre note du rapport et d'adopter le projet de décision figurant dans le document A77/29.

= = =

¹ Document A77/29.